



SYNDICAT FRANCIEN  
COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

## **Y'a que la vérité qui compte !** (réponse à la CGT)

A l'heure où la CGT diffuse un tract argumentant que la CFDT serait en partie responsable de la mise en place des réorganisations de Mantes et Versailles il est bon de rétablir la vérité comme nous l'avons toujours fait.

Mesdames Messieurs de la CGT, ne vous trompez pas de combat et gardez donc votre énergie et votre temps, c'est bien La Poste l'unique responsable des réorganisations. Votre défaite aux dernières élections vous a t'elle laissé un goût amer, pour vous en prendre ainsi à notre Organisation ?

Concernant les expertises CHSCT, n'avez vous pas eu la majorité au CHSCT de l'Etablissement de Mantes pendant 4 ans ? Avez-vous fait la moindre expertise lors des réorganisations de Mantes, Limay, Septeuil ou encore Bonnières ? Les réorganisations étaient elles parfaites ou votre syndicat était rangé aux cotés des patrons ?

Il en est de même pour Versailles, où la CFDT occupe un siège au CHSCT depuis peu, contrairement à vous. Comment cela ce passait il auparavant ? Pour rappel, lors de la dernière réorganisation du site de Versailles, il y'a eu un avis défavorable unanime du CHSCT, une déclaration préalable en comité technique sur ce même sujet et pourtant la CGT a signé l'accord local.

**Stoppez votre démagogie !**

La CFDT ne fait pas dans l'individualisme, le clientélisme mais bien dans le collectif et ne demande pas d'expertise dans l'unique but d'obtenir un MOLOC (moyen de locomotion) spécifique pour le petit copain. L'expertise a un coût ! Coût que La Poste n'hésitera pas à récupérer, c'est un droit à utiliser judicieusement et non de façon systématique.

Optez donc de temps à autre pour la négociation, qui fait encore ses preuves, la CFDT l'a d'ailleurs démontré récemment sur le site de Le Perray en obtenant la suppression de la pause méridienne de 45 minutes sur 14 QL sans avoir recours à l'expertise.

Sur notre soit disant mauvais coup, le seul fautif n'est il pas votre militant ? L'obligation de discrétion professionnelle, que nous respectons, ne nous permet pas de nous étendre sur le sujet mais vous savez tout comme nous que le dossier ne ce résume pas à la présence de notre élu.

Sachez que la CFDT aussi se méfie notamment quand une CAP aboutit à de la mise à pied sur simple constat d'une personne proche de votre Organisation Syndicale.

A bon entendeur !

**La CFDT privilégiera toujours le dialogue pour obtenir des avancées.**

**La CFDT respectent tous les agents et défend leurs intérêts.**